

2008/8947 - AMENAGEMENT COMPLEMENTAIRE DU JARDIN SITUE 6, RUE COTTIN A LYON 9E – OPERATION 09305002 DU PLAN D'EQUIPEMENT PLURIANNUEL – MONTANT DE L'OPERATION 290 000 € TTC – MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX DU LOT 01 – VRD, TERRASSEMENT, MAÇONNERIE (DIRECTION DES ETUDES ET TECHNIQUES URBAINES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 février 2008 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibérations n° 2006/6941 du 18 septembre 2006 et n° 2007/7765 du 14 mai 2007, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 290 000 euros TTC.

Par délibération n° 2007/8039 du 13 juillet 2007, vous avez autorisé M. le Maire à signer le marché visé en objet.

Lors de l'exécution des travaux de terrassement l'entreprise ISS Espaces Verts a découvert d'anciennes fondations enterrées à 30 cm de profondeur sur une surface de 74 m<sup>2</sup>. La démolition de ces ouvrages est nécessaire pour la réalisation des fosses de plantation et le passage des réseaux.

Le montant du marché est modifié comme suit :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau montant HT	%
270082	01	ISS Espaces Verts	68 618, 41	0, 00	3 774, 00	72 392, 41	5, 5

Le projet d'avenant du marché précité a été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, laquelle a émis un avis favorable exprimé en séance du 22 janvier 2008.

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération étant précisé que le montant de l'autorisation de programme reste inchangé.»

Vu les délibérations 2006/6941 du 18 septembre 2006, 2007/7765 du 14 mai 2007 et 2007/8039 du 13 juillet 2007 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics ;

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres en date du 22 janvier 2008 ;

Vu ledit avenant ;

Où l'avis de sa Commission Administration Générale – Marchés et Travaux ;

### **DELIBERE**

1- L'avenant relatif au marché lot 01 – VRD, Terrassement, Maçonnerie n° 270082 concernant l'aménagement complémentaire du jardin Cottin à Lyon 9<sup>e</sup> est approuvé comme suit :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau montant HT	%
270082	01	ISS Espaces Verts	68 618, 41	0, 00	3 774, 00	72 392, 41	5, 5

2- M. Le Maire est autorisé à signer ledit document.

3- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, la dépense résultant de cette autorisation de programme sera financée à partir des crédits inscrits au budget de la ville : programme n° 12, AP n° 2006-9, opération n° 09305002, ligne de crédit n° 23069 et imputée à l'article 2312, fonction 823.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

E. TETE